



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

N° 2033-A
*(Applicable à compter du
31/12/2023)*

Bilan simplifié

[Aide en ligne à la saisie du formulaire](#) ?

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☐

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	12 196	10 979	1 217
Immobilisations incorporelles - Autres			
Immobilisations corporelles	113 655	111 305	2 350
Immobilisations financières (1)			
TOTAL I (5)	125 851	122 284	3 567
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	5 145		5 145

Stocks marchandises	1 933		1 933
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2) clients et comptes rattachés	9 913		9 913
Créances autres (3)			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	147 657		147 657
Charges constatées d'avance			
TOTAL II	164 648		164 648
TOTAL GENERAL (I + II)	290 499	122 284	168 215

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 622
Écarts de réévaluation	
Réserve légale	762
Réserves réglementées	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	
Report à nouveau	158 586
Résultat de l'exercice	-3 576
Provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
TOTAL I	163 394

2 - Provisions pour risques et charges**3 - Dettes (4)**

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		876
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	715	3 823
Comptes courants d'associés		
Autres dettes		122
Produits constatés d'avance		
TOTAL III		4 821
TOTAL GENERAL (I + II + III)		168 215

RENOVOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	

Compte de résultat simplifié de l'exercice

[Aide en ligne à la saisie du formulaire](#) ?

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		10 174
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	62 919
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			73 093
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 967
Variation de stock (marchandises)			659
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			11 881
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 310
Autres charges externes			15 350
	dont crédit-bail mobilier	0	
	dont crédit-bail immobilier	0	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 183
	dont TP/CFE, CVAE	786	
Rémunérations du personnel			40 143
Charges sociales			2 196
Dotations aux amortissements			3 617
dont amortissement du fonds de commerce			
Dotations aux provisions			

		8	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		
Total des charges d'exploitation (II)		78 694	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-5 601	
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	463	
	Produits exceptionnels (IV)	1 562	
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)		
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	
Impôts sur les bénéfices (VII)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-3 576	

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		3 576
Réintégrations de l'exercice		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses	dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés	
	dont écarts de valeurs liquidatives sur OPC	
Loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	dont part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Déductions de l'exercice

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Entreprise nouvelle (*art. 44 sexies*)

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (*art. 44 octies A*)

Jeune entreprise innovante (*art. 44 sexies O A*)

Zone restructuration défense (*art. 44 terdecies*)

Zone de revitalisation rurale (*art. 44 quindecies*)

Bassins d'emploi à redynamiser (*art. 44 duodecies*)

Bassins urbains à dynamiser - BUD (*art. 44 sexdecies*)

Zone de développement prioritaire (*art. 44 septdecies*)

France Ruralités Revitalisation - FRR (*art. 44 quindecies A*)

Investissements et souscriptions outre mer

Déduction pour zone franche d'activité NG (*art. 44 quaterdecies*)

Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)

Déductions diverses		
	dont créance due au report en arrière du déficit	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art. 39 decies</i>)	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art. 39 decies A</i>)	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art. 39 decies B</i>)	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art. 39 decies C</i>)	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art. 39 decies D</i>)	
	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (<i>art. 39 decies E</i>)	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art 39. decies F</i>)	
	dont déduction exceptionnelle (<i>art 39. decies G</i>)	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		3 576
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)		4 886
Déficits antérieurs reportables	8 462	dont imputés sur le résultat

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		0

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant

+ Ajouter	

DIVERS À DÉDUIRE

	LIBELLÉ	Montant
+ Ajouter		

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 16 mai, à dix heures 30, les Associés de la Sarl « A.D.J.P. BAUDOUIN » au capital de 7 622,45 euros, se sont réunis au siège social, à Saint-Quentin, 70, chemin d'Harly, en Assemblée Générale sur convocation qui leur a été faite.

L'ordre du jour porte :

- Approbation des comptes 2024 et quitus au Gérant,
- Affectation des Résultats 2024,
- Versements de dividendes en 2025 selon la situation
- Approbation pour l'année de la location des locaux à la SCI « AJPB » dont un des dirigeants est également dirigeant de la SARL.
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé la feuille de présence :

- M. BAUDOUIN Jean Pierre	Gérant	
- M. BAUDOUIN Anthony		480 parts
- M. BAUDOUIN Louis		20 parts
	Total	500 parts

Monsieur BAUDOUIN Jean-Pierre, Gérant, préside l'Assemblée, constate que l'ensemble des parts sont représentées, et informe que la présence assemblée est habilitée à prendre toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour.

M. BAUDOUIN Anthony assure la fonction de Secrétaire.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Le gérant dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion,
- l'inventaire,
- les comptes annuels,
- proposition d'affectation des résultats.
- texte des résolutions

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition de tous les associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes les questions de la gérance, ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Les débats portent sur l'explication de l'ordre du jour. Après échange de vues, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu le rapport de gestion de la Gérance, et visionnés les documents comptables, approuvent à l'unanimité, et donnent quitus des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 se soldant par un déficit de 3 576 € fiscal

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le déficit de l'exercice 2024 de 3 576 € sera affecté conformément aux dispositions fiscales.

La réserve légale étant atteinte, le résultat de l'exercice sera affecté en réserve facultative.

Il est décidé qu'il sera prévu de verser des dividendes à chaque actionnaire sur les exercices précédents

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| - Réserve légale | =. Limite atteinte en 1997. |
| - Réserve Facultative | = Déficit 2024, soit 3 576 €. |

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité

B

LB

TROISIEME RESOLUTION

Il sera prévu de verser des dividendes sur exercice 2025.

Il est rappelé que les dividendes versés antérieurement sont :

Année 2024 : Pas de dividendes

Année 2023 : Pas de dividendes

Année 2022 : dividendes versées 4 000 €

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés confirment leur accord sur les accords de location entre la SCI « AJPB » et la SARL « ADJP BAUDOUIN ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout de ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par tous les Associés présents.

Scrutateur de Séance
BAUDOUIN Louis



Secrétaire de Séance
M. BAUDOUIN Anthony



Président de séance
le Gérant
M. BAUDOUIN Jean-Pierre

